



GRESSY FLASH

Informations et nouvelles de notre village



Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Amis,

À l'heure où beaucoup d'entre vous s'apprêtent à profiter d'une période de repos bien méritée, je souhaite adresser à chacune et chacun mes vœux de très belles vacances, faites de moments de partage en famille, de découvertes et, je l'espère, de sérénité.

L'année scolaire s'est achevée. Je tiens à féliciter l'ensemble des élèves pour leur travail et leur engagement tout au long de l'année, ainsi qu'à remercier les enseignants, les agents communaux, les ATSEM, les animateurs et tous ceux qui œuvrent quotidiennement au bien-être et à la réussite de nos enfants. Ces félicitations s'adressent également à nos collégiens, nos lycéens et nos étudiants.

Cette rentrée prochaine sera marquée par le départ de deux enseignantes qui ont profondément marqué la vie de notre école. Après plus de dix années passées à Gressy, Sabrina et Laure vont poursuivre leur parcours professionnel vers de nouveaux horizons. Au nom de la commune, je tiens à les remercier très sincèrement pour leur investissement, leur disponibilité et l'attention constante qu'elles ont portés à plusieurs générations de petits Gressiaques. Elles laisseront le souvenir de deux enseignantes passionnées, appréciées des enfants comme des familles. Nous leur adressons nos plus chaleureux vœux de réussite et d'épanouissement pour cette nouvelle étape de leur vie.

Ce début d'été a également été marqué par plusieurs épisodes de canicule très éprouvants. Ces fortes chaleurs nous rappellent combien il est essentiel de rester attentifs aux personnes les plus fragiles, notamment nos aînés, mais aussi aux jeunes enfants, particulièrement exposés aux risques liés aux températures extrêmes. Je remercie les équipes municipales, les enseignants, les personnels communaux ainsi que tous les habitants qui, par un geste, un appel ou une visite, ont fait preuve de solidarité envers leurs proches ou leurs voisins.

La commune poursuit, à son échelle, ses actions pour adapter progressivement ses équipements et ses espaces publics aux conséquences du changement climatique. Ces défis nous concernent tous et appellent des réponses concrètes, responsables et durables. Des investissements sont d'ores-et-déjà suspendus pour consacrer les moyens dégagés à corriger les effets climatiques de plus en plus prégnants : c'est une tâche importante qui retiendra l'attention et le travail de nos conseillers dès la rentrée.

Je vous souhaite de profiter pleinement de cette parenthèse estivale, de prendre soin de vous et de vos proches et de revenir en pleine forme pour partager ensemble une nouvelle rentrée riche en projets pour notre village.

Très bel été à toutes et à tous.

Jean-Claude Geniès, Maire.

LE MOT DU MAIRE : VACANCES, ECOLE ET CLIMAT

ENVIRONNEMENT : VIGILANCE INCENDIE PROTÉGEONS ENSEMBLE GRESSY

CLIMAT : FACE À LA SÉCHERESSE, LA COMMUNE AGIT POUR PRÉSERVER L'ÉTANG ET SA BIODIVERSITÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2026

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS POUR MIEUX PROTÉGER LES HABITATIONS

SANTÉ : LA RAGE : UNE MENACE TOUJOURS PRÉSENTE À L'ÉTRANGER – SOYONS VIGILANTS !

VIE DU VILLAGE : « ROULE MA POULE » C'EST FINI !

LE GAG : PARENTHÈSE CULTURELLE ET ARTISTIQUE

DÉTENTE : ÉCLIPSE SOLAIRE DU 12 AOÛT, UN RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉTOILES

NOS ENFANTS : UNE FÊTE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CHALEUR... ET DE L'ÉMOTION

ENVIRONNEMENT ET VIGILANCE INCENDIE : PROTÉGEONS ENSEMBLE GRESSY

Les fortes chaleurs et la sécheresse que nous connaissons actuellement augmentent considérablement le risque d'incendie. Chacun peut contribuer à prévenir ces risques afin de protéger les personnes, les habitations et notre environnement.

Nous vous invitons à adopter quelques gestes simples :

- maintenir les abords de votre habitation propres et dégagés de toute végétation sèche ou de matériaux inflammables ;
 - éviter les travaux susceptibles de produire des étincelles ou des sources de chaleur pendant les périodes les plus chaudes de la journée ;
 - ne jamais jeter de mégots de cigarette dans la nature ou sur la voie publique ;
- signaler immédiatement tout départ de feu en composant le **18** ou le **112**.

Feux d'artifice : strictement interdits par arrêté préfectoral

La prévention est l'affaire de chacun. Par des gestes responsables et une vigilance collective, nous contribuons tous à préserver notre commune et ses espaces naturels.

Merci à toutes et à tous pour votre civisme et votre mobilisation.



Face à la sécheresse, la commune agit pour préserver l'étang et sa biodiversité

Les épisodes de forte chaleur et l'absence prolongée de précipitations ont entraîné une baisse particulièrement importante du niveau d'eau de l'étang communal. Au-delà de l'aspect paysager, cette situation faisait peser un risque réel sur l'équilibre écologique du site et sur la faune qui y trouve refuge, notamment les poissons et les batraciens.



Afin d'éviter une dégradation de cet écosystème, la municipalité a décidé d'intervenir sans délai en faisant installer une pompe de forte capacité permettant de prélever de l'eau dans la Beuvronne pour réalimenter l'étang.

Avec un débit de **150 m³ par heure**, cette installation fonctionnera pendant environ une semaine, sous réserve de l'évolution des conditions météorologiques, de la sécheresse et des épisodes caniculaires. Cet apport d'eau permettra non seulement de remonter le niveau de l'étang, mais également de favoriser son oxygénation, indispensable à la survie des espèces aquatiques.



Cette intervention représente un coût d'environ **2 500 €** pour la commune. Il s'agit toutefois d'une dépense rendue nécessaire pour préserver un patrimoine naturel auquel les Gressiaques sont particulièrement attachés et protéger la biodiversité de notre parc communal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2026

Approbation de la modification du Plan Local d'Urbanisme. Celui-ci sera consultable sur Géoportail ainsi que sur notre site municipal dès que la période de recours de l'Etat aura été close.

Avis favorable du conseil municipal pour la signature d'un marché de maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement de la voirie et du paysagement de la Place Athéna dans le cadre de la demande d'un Contrat Rural auprès de la Région Ile-de-France et du Département de Seine-et-Marne pour la réfection de notre salle polyvalente

Avis favorable du conseil municipal pour participer à un marché d'étude acoustique menée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France en direction des communes de son territoire

Vote d'une revalorisation de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transports

Vote de la révision annuelle des tarifs municipaux du 1er septembre 2026 au 31 août 2027

Désignation de représentants de la commune à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) de la Communauté d'Agglomération Roissy-Pays de France



Communauté d'agglomération : Des aménagements réalisés pour mieux protéger les habitations



À la demande de la commune, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France est intervenue avec une grande réactivité afin de réaliser des fossés et des merlons en bordure des propriétés qui avaient été particulièrement touchées par les importantes coulées de boue de 2022 en provenance des parcelles agricoles.

Ces aménagements préventifs ont été réalisés dans des délais très courts afin de limiter les risques liés aux épisodes orageux parfois très violents qui surviennent fréquemment après les périodes de fortes chaleurs. Ils ont pour objectif de ralentir et canaliser les écoulements d'eau et de boue avant qu'ils n'atteignent les habitations.

La commune de Gressy remercie chaleureusement la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France pour sa réactivité, son écoute et la rapidité avec laquelle ces travaux ont pu être engagés au bénéfice de la sécurité des riverains concernés.

La Rage : Une menace toujours présente à l'étranger – Soyons vigilants !

Si la rage a disparu du territoire français chez les animaux domestiques depuis plusieurs années, cette maladie mortelle existe encore dans de nombreux pays.

À l'approche des vacances et des voyages à l'étranger, il est essentiel de rappeler les bons réflexes pour se protéger et éviter toute importation du virus de la rage sur notre sol.

Une maladie mortelle pour l'Homme

La rage est une maladie virale qui se transmet par la salive d'un animal contaminé, généralement par morsure ou griffure, ou par simple contact avec une plaie, même minime.

Elle est systématiquement mortelle pour l'être humain et l'animal dès l'apparition des premiers symptômes.

Il est donc crucial d'agir avant qu'ils ne surviennent.

Un danger encore bien réel à l'international

Tous les cas de rage détectés en France ces dernières années proviennent d'**animaux contaminés à l'étranger.**

Un animal peut sembler en bonne santé alors qu'il est porteur : **les symptômes peuvent mettre plusieurs jours à apparaître.**

C'est pourquoi il est indispensable d'adopter des comportements responsables, notamment lors de séjours à l'étranger.

Une simple imprudence peut avoir des conséquences dramatiques.

Protégeons nos proches, nos animaux et notre pays en restant vigilants.

Pour connaître la liste des pays où la rage est encore présente, consultez le site officiel du gouvernement : agriculture.gouv.fr/gare-a-la-rage.fr

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER :

- Ne caressez jamais un animal errant, même s'il vous semble amical ou en bonne santé.
- N'importez pas d'animaux depuis l'étranger, en particulier des chiots ou des chatons qui n'ont souvent pas été vaccinés.
- Si vous voyagez avec votre animal, assurez-vous qu'il soit vacciné contre la rage. C'est une obligation pour passer certaines frontières et une protection essentielle pour lui comme pour vous.

VIE DU VILLAGE : « ROULE MA POULE » C'EST FINI !

Nous avons le regret de vous informer que le traiteur ambulant « **Roule Ma Poule** » a décidé de mettre un terme définitif à son activité sur la place Athéna le vendredi soir. Malgré la qualité des produits proposés et l'investissement de ses gérants, la fréquentation n'a malheureusement pas été suffisante pour permettre la pérennité de cette activité.



La Municipalité tient à remercier chaleureusement les responsables de « **Roule Ma Poule** » pour leur professionnalisme, leur disponibilité et les services qu'ils ont rendus aux habitants durant leur présence à Gressy.

Cette situation nous rappelle qu'il est particulièrement difficile de fidéliser des commerçants ambulants dans nos communes rurales lorsque la clientèle n'est pas au rendez-vous de manière régulière. L'installation et le maintien de ces services de proximité reposent en effet sur un engagement partagé entre les commerçants, la collectivité et les habitants.

Nous continuerons à œuvrer pour maintenir et développer une offre de commerces et de services de proximité, mais leur réussite dépend avant tout du soutien et de la fidélité

Le GAG : Parenthèse culturelle et artistique



Une belle clôture de saison avec la Parenthèse Culturelle et Artistique !

Le GAG a clôturé cette année par un joli spectacle réunissant la danse et la chorale, offrant au public une soirée placée sous le signe de la créativité,

du partage et de la convivialité.

Devant les parents, familles, amis venus nombreux, les danseuses et choristes ont présenté un programme préparé avec application tout au long de



ces derniers mois. Les prestations ont mis en valeur le travail de l'année pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Cette soirée s'est prolongée autour d'un apéritif dans une ambiance chaleureuse et festive.

La GAG remercie les participants, tous les professeurs et l'ensemble des adhérents pour cette belle année passée ensemble. Rendez-vous en septembre pour vos inscriptions de l'année à venir afin de poursuivre cette aventure associative dans la bonne humeur !

Merci!



Détente : Éclipse solaire du 12 août, un rendez-vous avec les étoiles

Éclipse solaire du 12 août : un rendez-vous avec les étoiles

Le mercredi 12 août prochain, les habitants de Gressy pourront assister à un phénomène astronomique particulièrement remarquable : une éclipse partielle du Soleil.

En fin de journée, la Lune viendra progressivement s'interposer entre la Terre et le Soleil, masquant une grande partie du disque solaire. Ce spectacle naturel, rare et fascinant, sera visible depuis notre commune sous réserve de conditions météorologiques favorables.

L'éclipse débutera aux alentours de 19 h 20 et atteindra son maximum vers 20 h 30. Le Soleil sera alors largement occulté avant de poursuivre sa course vers l'horizon.

⚠ Attention : l'observation du Soleil nécessite des précautions particulières.

Ne regardez jamais directement le Soleil sans protection adaptée. Seules des lunettes spécialement conçues pour l'observation solaire, conformes aux normes en vigueur, permettent une observation sans danger. Les lunettes de soleil ordinaires, même très foncées, sont totalement inefficaces pour protéger vos yeux.

Cet événement constitue une occasion exceptionnelle de découvrir les merveilles du ciel et de partager un moment de curiosité et d'émerveillement en famille.

Nous vous invitons à noter dès à présent cette date dans vos agendas et à profiter de ce rendez-vous avec les étoiles.

Mercredi 12 août 2026

À partir de 19 h 20

Ciel dégagé souhaité !



UNE FÊTE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA CHALEUR... ET DE L'ÉMOTION

Malgré une chaleur particulièrement étouffante, la traditionnelle fête de fin d'année de notre école a une nouvelle fois rassemblé les familles autour d'un moment de convivialité et de partage.

Les enfants ont offert un très beau spectacle de danses et de chants, préparé avec enthousiasme sous la houlette de leurs enseignants, avec le concours précieux des animateurs de la restauration scolaire. Leur investissement a permis aux élèves de se produire avec fierté devant des parents venus nombreux les applaudir.

La matinée a été ponctuée par le désormais incontournable tirage de la tombola, parfaitement orchestré par notre directrice, **Madame Aline Billon**, dont l'organisation irréprochable a largement contribué à la réussite de cette belle manifestation.

Cette fête a également été marquée par un moment particulièrement émouvant. Après de nombreuses années passées auprès des enfants de notre école, **Sabrina et Laure** ont annoncé leur départ vers de nouveaux horizons professionnels. Leur engagement, leur bienveillance et leur disponibilité auront profondément marqué plusieurs générations de jeunes Gressyennes. L'émotion était palpable parmi les élèves, les parents et l'ensemble de la communauté éducative.

Un instant plus léger est venu détendre l'atmosphère lors de la traditionnelle remise des dictionnaires et des stylos gravés au nom de chaque élève quittant l'école pour rejoindre le collège.

Les maires de Gressy et de Saint-Mesmes se sont prêtés avec plaisir à cet exercice... non sans quelques péripéties

techniques, un microphone quelque peu capricieux compliquant les prises de parole et apportant une touche de bonne humeur à cette cérémonie toujours très attendue.

La fête s'est achevée par un témoignage d'affection envers les enseignantes, auxquelles de magnifiques bouquets de fleurs ont été remis en guise de remerciement pour leur investissement quotidien auprès des enfants.

Enfin, la Municipalité tient à adresser ses plus sincères remerciements à l'ensemble des services municipaux qui, souvent dans l'ombre, ont préparé les installations, assuré la logistique et veillé au bon déroulement de cette manifestation. Leur efficacité et leur discrétion contribuent, année après année, à faire de cette fête de fin d'année un rendez-vous apprécié de tous.

À toutes les équipes éducatives, aux agents municipaux, aux parents d'élèves et aux bénévoles qui ont participé à cette belle journée, la commune de Gressy adresse un grand merci et souhaite à chacun un très bel été.

